



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
6 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 15 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Programmes de pays
et questions connexes**

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongations d'un programme de pays dans la région
de l'Europe orientale et de l'Asie centrale**

Note du Directeur exécutif

Résumé

La présente note donne des renseignements sur la prolongation d'un an du programme de pays pour la République de Moldova

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an d'un programme de pays, les demandes pour une deuxième prolongation, ou pour une prolongation de deux ans, devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la prolongation d'un an du programme de pays pour la République de Moldova, telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-après.



Tableau 1
Prolongation d'un an du programme de pays approuvée par le Directeur exécutif

Pays	Période sur laquelle portait le programme à l'origine	Année couverte par la prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou questions diverses
République de Moldova	2007-2011	2012	Le cycle de l'actuel plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la République de Moldova couvre la période allant de 2007 à 2011, comme le cycle des programmes de pays des organismes du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement. À la lumière des faits nouveaux qui se sont produits en 2009 au niveau des organismes des Nations Unies et dans l'ensemble du pays, le Gouvernement et les organismes des Nations Unies ont décidé de prolonger d'un an l'actuel plan-cadre, c'est-à-dire jusqu'en 2012. Ainsi, les organismes des Nations Unies seront mieux à même d'aider le pays à faire face aux effets de la crise économique et à ses conséquences sociales. Compte tenu des négociations en cours pour un nouvel accord avec l'Union européenne, le plan-cadre devra non seulement être aligné sur le cycle national (dans le cadre de la stratégie de développement nationale, 2008-2012) mais aussi tenir compte de ce nouvel accord.	En 2009, la République de Moldova s'est heurtée à des difficultés qui ont révélé d'importants problèmes dans tous les domaines sur lesquels porte la coopération des Nations Unies pour le développement. Les conséquences de la crise économique mondiale ont été aggravées par la prolongation des élections parlementaires, aucun pouvoir constitutionnel ne pouvant être pleinement établi après deux tours de scrutin consécutifs en avril et en juillet 2009. Du fait des crises politiques et parlementaires et de l'incertitude qui règne, le pouvoir a changé de mains, limitant la continuité politique. Après deux cycles électoraux en 2009, le Gouvernement a entrepris des activités limitées pendant une période prolongée. Cette situation a en fait retardé l'exécution de plusieurs programmes des Nations Unies dans le pays.	En 2012, le FNUAP continuera d'exécuter le programme de pays en entreprenant des activités dans les trois domaines suivants : a) santé et droits en matière de procréation, l'accent étant mis sur la prévention et le traitement du VIH/sida, en améliorant la santé des hommes et des femmes, et en encourageant les jeunes à adopter des comportements sexuels et de procréation plus sûrs et plus sains; b) population et développement, notamment appui à la stratégie nationale pour la sécurité démographique, à la recherche démographique et à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement; c) égalité et traitement équitable des deux sexes, une attention particulière étant accordée aux victimes de violence conjugale. Il n'est pas nécessaire d'apporter des modifications de fond au programme de pays actuel, qui fournit un cadre adéquat pour l'exécution des projets du FNUAP, compte tenu de sa conformité avec les priorités de développement du Gouvernement et le plan-cadre.